

Gestion des engagements  
La gestion en ligne de vos indemnités de départ  
à la retraite et médailles du travail



# Anticiper, évaluer, sécuriser :

## une offre complète pour gérer en ligne vos à la retraite et médailles du travail

### > Contexte légal

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la norme IAS 19/IFRS<sup>(1)</sup> "avantages au personnel" impose aux entreprises de l'Union européenne cotées sur un marché réglementé et aux entreprises françaises non cotées ayant choisi d'appliquer volontairement les IFRS, de comptabiliser au passif du bilan consolidé leurs engagements sociaux et de fournir une information détaillée à leur sujet dans les notes annexes.

La méthode préférentielle de l'article 335-1 du Plan comptable général est de comptabiliser les engagements de retraite au passif du bilan, l'entreprise devant au minimum fournir une information chiffrée en annexe.

La recommandation 2003-R01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 du Conseil national de la comptabilité a traduit dans le droit comptable français les termes de la norme IAS 19 précisant les modalités d'évaluation et les informations à fournir sur ces engagements sociaux.

Elle inclut des mesures d'allègement et de simplification au bénéfice des entreprises de moins de 250 salariés.

### > Et pour toutes les entreprises...

L'entreprise qui a choisi de ne pas provisionner ces engagements doit fournir dans l'annexe la même qualité d'information que les entreprises qui ont choisi de le faire.

(1) IAS : International Accounting Standards,  
IFRS : International Financial Reporting Standards

### > Le service ADP

- La compétence et la disponibilité d'une équipe de correspondants dédiée à la mise en place de vos engagements
- L'accompagnement dès la première utilisation de l'offre GDE

### > Les bénéfices pour l'entreprise

- L'accessibilité permanente du service, même à distance (bureau virtuel des engagements)
- L'optimisation financière grâce à l'évaluation dynamique de toutes les situations
- La sécurité avec le contrôle intégral de la cohérence des flux générés par l'application
- La traçabilité par des rapports individuels de calcul pas à pas de la dette actuarielle

### > ADP s'engage et vous garantit...

- La mise à disposition des données actualisées du système d'information paie d'ADP
- La totale conformité aux nouvelles obligations comptables (IAS 19 compliant)

# GDE

# indemnités de départ

## > Une approche modulaire adaptée à votre entreprise

### 1 Collecte des données et paramètres de calcul

- Mise à jour automatique des données issues de la paie ADP
- Interface des salariés gérés sur une solution de paie externe
- Suivi des conventions collectives
  - Plus de 300 conventions collectives disponibles
  - Mise à jour automatique par ADP des conventions collectives en ligne
- Mise à disposition de tables actuarielles modélisées et personnalisables
  - Turnover, taux de charges, taux d'actualisation et de revalorisation
  - Tables de mortalité INSEE

### 2 Scénario de calcul

- Méthode des unités de crédit projetées, conforme à la norme IAS 19
  - Option prospective, rétrospective ou mixte
- Simulation de multiples situations permettant l'ajustement des montants des engagements
  - Projetée N à l'ouverture de l'exercice
  - A la clôture de l'exercice avec des hypothèses constantes
  - A la clôture de l'exercice avec les nouvelles hypothèses
- Evaluation du coût des services passés lors d'un changement de barème
- Comparaison des résultats simulés avec notification des écarts

### 3 Restitution

- Edition au format PDF et Excel du rapport des engagements
  - Détail de l'engagement par salarié et par population
  - Explications littérales ou synthétiques des montants déterminés
  - Echancier détaillé des engagements futurs
  - Graphique des pyramides des âges et d'ancienneté
- Annexe du bilan
  - Rapport annuel complet des engagements IDR et médaille du travail
- Historique des engagements passés
  - Conservation en ligne des études et des paramètres actuariels associés

### 4 Nouveau module IFRS

#### Une approche dynamique permettant l'analyse de l'ensemble des flux de l'exercice

##### Analyser et valider la variation de la dette sur l'exercice

- Décomposition de la charge courante au compte de résultat
- Variation de la dette actuarielle de l'ouverture à la clôture de l'exercice
- Analyse du passage de la dette actuarielle à la provision

##### Présentation des états de reporting IFRS

- L'analyse des actifs et passifs des régimes à prestations définies
- La variation des montants comptabilisés au bilan
- L'analyse de la charge des régimes à prestations définies



[www.fr.adp.com](http://www.fr.adp.com)

## ADP (numéro 1 mondial, coté au NYSE) est le spécialiste des services pour la gestion des Ressources Humaines.

S'engageant contractuellement sur les résultats, ADP prend en charge tout ou partie des tâches du département des Ressources Humaines des entreprises. Ses offres de service couvrent les domaines de la paie, les déclarations sociales, l'administration du personnel, les temps et activités, les carrières, les compétences, la formation, le reporting social et le décisionnel RH. Fort de 35 ans d'expertise métier, ADP accompagne les entreprises au quotidien dans l'application des bonnes pratiques RH : de l'exploitation à l'assistance fonctionnelle en passant par le suivi légal. ADP propose des prestations d'audit, de conseil, de formation et de conduite du changement garantissant à ses clients le succès de leurs projets. ADP s'adresse à des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, quelle que soit leur implantation, locale, nationale ou internationale.

### Agences de Paris

31, avenue Jules-Quentin  
92016 Nanterre Cedex

10-12, rue de Paris  
78231 Le Pecq

3, parc Saint-Laurent  
Immeuble Ottawa  
54, route de Sartrouville  
78232 Le Pecq

5, avenue du Général-de-Gaulle  
91090 Lisses

### Agence de Belfort

3 bis, avenue des Trois Chênes  
90018 Belfort Cedex

### Agence de Bordeaux

Europarc  
2, rue Gustave-Hertz  
BP 74  
33603 Pessac Cedex

### Agence de Caen

Zone industrielle  
Route de Paris  
14120 Mondeville

### Agence de Grenoble

4, rue Roland-Garros  
Mini-Parc Alpes-Congrès  
38320 Eybens

### Agences de Lille

44-48, avenue de la Marne  
59290 Wasquehal

Parc du Château Rouge  
276, avenue de la Marne  
59700 Marcq-en-Barœul

### Agence de Lyon

7, avenue Charles-de-Gaulle  
69771 Saint-Didier-Mont-d'Or

### Agence de Marseille

33, avenue de Hambourg  
BP 256  
13269 Marseille Cedex 08

### Agences de Nantes

2, passage des Alizés - BP 80337  
44473 Carquefou Cedex

32, rue de Coulongé - BP 60646  
44306 Nantes Cedex

### Agence de Rouen

16, rue Jacques-Monod - BP 212  
76130 Mont-Saint-Aignan Cedex

### Agence de Strasbourg

9, rue Jacob-Mayer  
67200 Strasbourg

### Agence de Toulouse

Bâtiment Euclide  
17, avenue Didier-Daurat - BP 144  
31702 Blagnac



Contactez-nous pour tout renseignement au  
**0820 025 673**

